

Bulletin résidents-familles

Dans ce numéro :

Noël pour les résidents	1
Nos meilleurs vœux	1
Gestion de la pandémie	1
Cadeaux pour les employés	1
Rehaussement des postes – pandémie	2
Avis de nomination et de départ	2
Comité de mesures d'urgence	2
Acte répréhensible	2



Noël pour les résidents



Nos meilleurs vœux pour un heureux Temps des Fêtes



Gestion de la pandémie

Le mercredi 16 décembre, un dîner traditionnel du temps des fêtes sera servi sur l'ensemble des unités de vie aux résidents du Centre Le Royer et du CHSLD St-Georges. Tous les résidents seront conviés à s'installer à la salle à manger de leur unité selon une distanciation préétablie. Toutefois, les proches aidants ne pourront pas participer cette année. Si certains proches aidants veulent être présents cette journée, ils devront demeurer à la chambre de leur proche et garder le masque en tout temps. Il ne leur sera pas permis non plus de circuler dans les aires communes, puisque la région de Montréal est toujours à un niveau d'alerte rouge. Nous avons tout prévu pour créer une ambiance chaleureuse pour les résidents qui se verront aussi offrir des cadeaux après leur repas.

Du 16 décembre au 6 janvier, les proches aidants pourront apporter des cadeaux pour les résidents, une période de quarantaine sera évidemment de mise. Des petits plats de la maison pourront aussi être apportés. Il faudra cependant que les contenant puissent être désinfectés, si le contenu ne peut pas être mis en quarantaine.

*Muriel Frénois
Chef des services de réadaptation*

Chères Résidentes, Chers Résidents,

Depuis plusieurs semaines, l'équipe se dévoue et démontre beaucoup d'enthousiasme afin de vous préparer un heureux temps des fêtes. L'année qui se termine aura été particulièrement exigeante car nous avons dû nous adapter à beaucoup de changements.

Je tiens à vous remercier encore une fois de votre grande collaboration à nous aider à combattre ce virus tellement sournois. Sachez que nous continuons sans cesse de renforcer nos mesures de prévention. Mais là, c'est un temps de l'année pour les réjouissances, les surprises et les petites douceurs et c'est cela que nous avons à cœur de vous offrir. Nous vous souhaitons une ambiance particulière autour de vous, de la joie, de bonnes choses à manger, des décorations sur toutes les unités, des cadeaux et que vous ressentiez tout le respect et l'affection que nous avons pour vous.

Je remercie l'ensemble du personnel de leur dévouement exemplaire, de leur grande créativité et de leur joie de vivre si communicative et je souhaite à vous tous et toutes un merveilleux temps des fêtes!

*Diane Gauthier,
Directrice générale par intérim*

Suite à des rencontres entre employés et gestionnaires, des points forts d'amélioration ont été identifiés au sujet de la gestion de la pandémie. Le Groupe Roy Santé a donc mis sur pied différentes mesures pour s'assurer d'une amélioration des pratiques et des façons de faire suite à la première vague de COVID-19.

Des pratiques ont été soulignées par les employés telles que l'isolement proactif et rapide des résidents et des employés en cas de soupçon, le dépistage sur place et systématique des employés, la formation continue en prévention et contrôle des infections, l'achat de certains équipements en oxygénothérapie, une meilleure communication des informations ainsi que la révision de certaines procédures.

De plus, nous avons mise sur pied une cellule de crise qui se réunit régulièrement. Celle-ci est appelée à assurer une transmission rapide de toutes les informations importante.

La Direction

UN CADEAU POUR LES FÊTES ?

Durant la période des fêtes, vous pourriez avoir l'intention d'offrir un cadeau aux employés en guise de remerciements. Prenez note qu'en tout temps, les employés ne peuvent accepter de cadeau individuel. Des contraintes supplémentaires sont malheureusement en vigueur cette année en raison du contexte. Tout cadeau devra être placé en quarantaine, donc être non-périssable. Prenez note que les employés ne peuvent en aucun cas retirer leur masque pour manger ou boire sur l'unité de vie. Merci de votre compréhension.

Bulletin résidents-familles

Rehaussement des postes pour la pandémie



De nouveaux visages se sont fait remarquer au cours des dernières semaines. Pour éviter le manque de main-d'œuvre, nous avons tout mis en place pour rehausser les équipes de travail. Nous avons obtenu du MSSS l'autorisation d'octroyer des rehaussements temporaires de postes aux ressources humaines. Nous espérons ainsi favoriser l'accès à une main-d'œuvre compétente et disponible pour les résidents.

De plus, nous avons obtenu des rehaussements de postes pour le suivi de l'application des mesures de prévention des infections. Des coordonnateurs d'activités seront donc présents plus souvent, avec les champions en prévention et contrôle des infections afin de faire les audits de contrôle. L'objectif est toujours le même : assurer la sécurité de notre milieu de vie pour les résidents.

Marie-France Goyette
Directrice des ressources humaines

Avis de nomination et de départ

Puisque Mme Nordamise Clervil, coordonnatrice des activités du Centre le Royer vous a avisé de son départ, M. Jonathan Robillard, chef d'unités de soins infirmiers au CHSLD St-Georges, assumera la responsabilité du Centre Le Royer d'ici à ce que nous puissions recruter une personne pour combler ce poste.

M. Robillard est infirmier de formation et a travaillé de nombreuses années à titre de conseiller en prévention des infections et à la gestion des risques au sein du Groupe Roy Santé. Il connaît donc très bien l'équipe du Centre Le Royer de même que plusieurs résidents. Nous le remercions d'avoir bien voulu assurer la transition.

Nous remercions également Mme Clervil de son dévouement et de sa présence pendant sept années à la barre du Centre Le Royer.

Diane Gauthier
Directrice générale par intérim

Saviez-vous que...

Saviez-vous que des rencontres du Comité des mesures d'urgence sont tenues régulièrement au cours de l'année afin d'être prêt pour toute situation d'urgence. Lors de situation d'urgence, le comité tient aussi des rencontres spéciales pour assurer le retour à la normale le plus rapidement possible.

De plus, les extincteurs et boyaux d'arrosage de nos centres d'hébergement ainsi que nos systèmes d'alarme incendie et de gicleurs et toutes leurs composantes sont vérifiés annuellement par une firme externe qualifiée.

Il en est de même au Centre Le Royer concernant notre groupe électrogène (génératrice) qui, en plus d'être vérifié annuellement par une firme externe qualifiée, est démarré chaque semaine pour des fins de vérification mécanique et de bon fonctionnement.

Au CHSLD St-Georges, c'est le CIUSSS Centre-Sud de l'Île-de-Montréal qui est responsable de cette vérification et nous sommes étroitement en contact avec eux. La défaillance de leurs systèmes de chauffage a d'ailleurs grandement affecté notre milieu de vie et de travail au mois de novembre. Bien que la situation soit maintenant rétablie, nous voulions vous rassurer : des systèmes parallèles ont été mis en place afin de s'assurer qu'une telle situation ne se reproduise plus. Nous tenions aussi à remercier le personnel de son excellente adaptation à la situation lors des bris mécaniques du mois de novembre.

Comité de planification des mesures d'urgence

Vous êtes témoins d'un acte répréhensible?



La loi relative à la divulgation des actes répréhensibles dans les organismes publics est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Afin de répondre aux exigences de la loi, la direction du Groupe Roy Santé m'a désignée responsable du suivi de la divulgation des actes répréhensibles.

Un acte répréhensible se définit par le fait de contrevenir à une loi ou à un règlement, un manquement grave à une norme éthique ou de déontologie, un acte ou une omission qui porte atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne, etc.

Si vous êtes témoin d'un tel acte, je vous invite à communiquer avec moi. Par ailleurs, les modalités de signalement des risques pour votre sécurité, des incidents ou accidents impliquant des résidents, ainsi que des situations à risque de violence restent en vigueur. Je demeure disponible pour répondre à vos questions.

Anne-Marie Cyr, coordonnatrice à la gestion de la qualité
Tél. : 514-849-1357, poste 2420

Le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services au Groupe Roy Santé est M. Denis Chaput.

Pour le rejoindre:

CHSLD St-Georges:

514 849-1357, poste 2555

Centre Le Royer:

514 493-9397, poste 3120

